

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 19 JUIN 2015

Paris, le 19 juin 2015 – Lors de l'assemblée générale mixte d'Anevia qui s'est tenue le vendredi 19 juin 2015 à Arcueil, avec un quorum de 86,27%, les actionnaires de la Société ont adopté l'ensemble des résolutions de la compétence de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire soumises à leur vote par le Conseil d'Administration.

Conformément aux dispositions de l'article L 233-8-I du code de commerce, la société informe ses actionnaires que lors de l'Assemblée Générale, le nombre total des droits de vote réel existants était de 4.356.173.

Les résolutions proposées à l'Assemblée Générale sont disponibles sur le site internet de la société <http://www.anevia-group.com>, rubrique investisseur.

La Société rappelle à ses actionnaires que la dynamique de déploiement à l'international qu'elle a initiée en 2014, accentuée au cours du second semestre sur des marchés de grand export, l'a conduit à enregistrer des provisions liées à des créances clients présentant un risque accru de non recouvrement. En outre, la Société rappelle que les comptes au 31/12/2014 ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation sur la base des prévisions de trésorerie établies pour l'exercice 2015 intégrant les éléments suivants :

- La trésorerie disponible au 31 décembre 2014 de 2.586 K€ ;
- Hypothèse d'encaissement du CIR 2014 en juin 2015 pour 537 K€ ;
- Hypothèse d'encaissement de prêts auprès de BPI France au cours du troisième trimestre 2015 à hauteur de 1.500 K€.

Durant l'année 2015, l'activité devrait encore être pénalisée par le marché des Télécom sur lequel la mise en œuvre de la stratégie commerciale, basée sur une montée en puissance des partenariats stratégiques avec les grands intégrateurs mondiaux, ne produira pas encore sa pleine mesure. L'activité Entreprises devrait rester solide avec un niveau d'activité équivalent à celui de 2014. En conséquence, la Société se fixe comme objectif un chiffre d'affaires sur l'année 2015 en retrait par rapport à 2014, tout en restant d'un niveau sensiblement supérieur à celui de 2013 qui était pour rappel de 7,3 M€.

En termes de résultats, Anevia est confiant, compte tenu des mesures d'optimisation de la structure de charges engagées depuis plusieurs mois, sur sa capacité d'atteindre le point mort opérationnel dans un horizon de 12 à 15 mois.

Afin de lever tout risque sur la continuité d'exploitation à court terme et de pouvoir continuer ses efforts de recherche & développement, Anevia étudie à ce jour différentes options lui permettant de renforcer ses fonds propres.

À propos d'Anevia

Leader des infrastructures logicielles pour la diffusion multi-écrans de vidéos en direct et à la demande (VoD), Anevia (Euronext : ALANV) fut fondée en 2003 par les créateurs du célèbre VLC Media Player. Véritable pionnière des Content Delivery Networks vidéo, Anevia met au point des technologies innovantes



qui permettent de regarder la télévision partout, tout le temps et sur n'importe quel appareil. Les solutions Anevia sont utilisées partout dans le monde par les diffuseurs, les opérateurs télécom Tier 1 et Tier 2, ainsi que par de nombreuses entreprises du secteur public et privé. La société a son siège social en France et dispose de bureaux aux États-Unis, au Brésil, à Dubai et à Singapour. Pour toute information complémentaire, consultez le site Internet de la société : www.anevia.com

Contacts

ANEVIA

Frédéric CATHERINE
Responsable Marketing et Communication
Tel : +33 1 41 98 32 40
Email : investisseurs@anevia.com

ACTIFIN

Alexandre COMMEROT
Charlène MASSON (relations presse)
Tel : +33 1 56 88 11 28
Email : anevia@actifin.fr

ALANV
LISTED
ALTERNEXT

Libellé : Anevia
Code ISIN : FR0011910652
Mnémonique : ALANV
Nombre d'actions composant le capital social : 2.475.138

